

# ASSEMBLÉE NATIONALE

6 janvier 2022

---

EN FAVEUR DE L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE INDÉPENDANTE - (N° 4811)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N ° 138

présenté par  
M. Barrot et Mme Verdier-Jouclas

---

### ARTICLE 12

Retiré avant publication.